Document généré le 12 oct. 2024 01:01

Recherches sociographiques

Maurice ÉMOND, *Les Voies du fantastique québécois*

Pierre Karch

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056718ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056718ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Karch, P. (1992). Compte rendu de [Maurice ÉMOND, *Les Voies du fantastique québécois*]. *Recherches sociographiques*, *33*(3), 481–483. https://doi.org/10.7202/056718ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Marie Carani en conclusion tente de dégager la singularité de la pensée théorique de Rodolphe de Repentigny par rapport à celle de Clément GREENBERG. Comme intellectuel, Rodolphe de Repentigny développe un point de vue inédit en sol montréalais. Et il y réussit, localement. Marie Carani émet l'hypothèse que, dans l'ensemble, les analyses du Québécois sont aussi valables que la théorie triomphante d'un Clément Greenberg —quand on pense formalisme, en effet on pense à lui— à New York, mais que la pensée de Clément Greenberg deviendra la référence dominante en art de la même manière que la peinture abstraite américaine triomphe dans l'après-guerre et durant la guerre froide : de nombreux sémiologues et formalistes enseignent l'histoire de l'art dans nos universités et cégeps, et leurs thèses ne sont que des applications ou des variantes du formalisme américain. Cette conclusion paraît artficielle dans la mesure où il n'y a jamais eu de véritables « joutes théoriques » entre les deux contemporains, et ce malgré les fréquentes visites de de Repentigny à New York.

Il faut lire *L'œil de la critique*. Sa publication arrive à point dans les débats qui ont cours. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la critique journalistique d'art et le milieu montréalais de l'art ont été amenés à reprendre le débat de la figuration et de la non-figuration. Cette fois-ci, l'enjeu n'est plus la création artistique mais le contrôle des institutions officielles, à savoir la sélection des bourses, des achats, des expositions. Paradoxalement, ce sont dans les pages du journal *La Presse*, celui-là même où de Repentigny défendait l'abstraction comme art actuel, que l'ensemble des pratiques postmodernes ont été l'objet d'attaques de la part d'un philosophe néo-libéraliste, amant de la beauté figurative et d'une ancienne signataire du *Refus global*, Marcella MALTAIS, revenue à la figuration. Véritable monde à l'envers! Résurgence? Tout cela sur un fond de dépendance des artistes à l'égard de l'État, situation que craignait de Repentigny.

La lecture de *L'œil de la critique* situe non seulement la genèse de cette tourmente mais surtout jette de la lumière sur un vieux débat.

Guy SIOUI DURAND

Ministère de la santé et des services sociaux.

Maurice ÉMOND, *Les Voies du fantastique québécois*, Québec, Nuit blanche, 1990, 246 p. (« Séminaire », 3.)

En lisant *Les Voies du fantastique québécois*, textes qu'a réunis Maurice ÉMOND, on sent un manque : l'absence de la voix du maître responsable du séminaire qu'il a, dit-il humblement dans son avant-propos, « animé » —autrefois on « dirigeait » un séminaire— assez adroitement pour qu'il en sorte des dissertations ou des présentations dignes d'être publiées sous forme d'« études ». Une fois lancé sur la voie de l'humilité, M. Émond poursuit, en s'effaçant devant son collègue Aurélien BOIVIN, dont le nom ne paraît pourtant dans les notes d'aucune de ces études, et Michel LORD, « professionnel pour notre groupe de recherche interdisciplinaire sur

les littératures fantastiques dans l'imaginaire québécois (le GRILFIQ)», qui n'est cité que par trois des douze critiques, alors que Tzvetan TODOROV et Louis VAX, dont les travaux ne portent pas sur le corpus québécois, y tiennent la place d'honneur. Or, l'*Introduction à la littérature fantastique* de Todorov est, comme le dit fort bien Stanley PÉAN, un «ouvrage très contesté» (p. 162), surtout à cause des limites qu'il impose arbitrairement au genre, celle-ci, par exemple, que cite Christine HAMEL, comme s'il s'agissait d'une parole d'Évangile: «L'hésitation du lecteur est donc une première condition du fantastique» (p. 46). Force nous est de reconnaître qu'il ne s'agit là que d'une opinion, même si elle est donnée avec tellement d'aplomb qu'on pourrait croire que c'est une vérité indiscutable. N'oublions pas que c'est ce jugement restrictif qui fait aussi dire au critique français qu'Edgar A. POE n'a écrit qu'un seul conte fantastique. Il est évident que le critique, bel esprit, s'amuse aux dépens de la littérature. Le citer sans nuancer, c'est peut-être, dans le présent contexte universitaire, se montrer bon élève, mais c'est aussi ne pas faire preuve d'esprit critique.

L'esprit critique, cela s'apprend beaucoup en France, très peu au Canada et, de toute évidence, encore moins au Québec où pour ne blesser personne, on ne juge de la valeur de rien. Un exemple? Les collections, comme celle-ci, où l'on fait paraître les textes par ordre alphabétique des collaborateurs, ce qui donne une table des matières qui commence par «Desmeules» et qui finit par «Wampach». La facilité aura encore eu raison de la logique. N'aurait-il pas été plus utile de guider le lecteur, en séparant les travaux qui portent sur des sujets d'ordre général comme ceux de Jean DÉSY et d'Angèle LAFERRIÈRE, des autres dont le faisceau plus serré n'éclaire qu'un seul texte? Cela fait, n'aurait-il pas été également souhaitable de réunir les études qui portent sur le même texte, celles, par exemple, de Pierre MERCIER et de Sophie WAMPACH qui analysent «les Cyclopes du jardin public» de Marie José THÉRIAULT?

Et puis, qu'il se débrouille, le lecteur; Nuit blanche éditeur ne se met pas à son service. Alors il fait ce qu'il peut avec ce qu'on lui donne, dans l'ordre où on le lui sert. Tant pis si les auteurs répètent la même chose, chacun y allant de sa définition du genre, souvent la même puisque la bibliographie est plutôt sommaire et que personne ne se donne vraiment la peine de repenser les choses, en tenant compte de ses lectures personnelles, limitées, a-t-on souvent l'impresssion, à l'*Anthologie de la nouvelle et du conte fantastiques québécois au XXe siècle* de Maurice ÉMOND qui prend alors, aux yeux de ses étudiants, tellement d'importance, lui tantôt si effacé, qu'ils en oublient de lire d'autres œuvres des auteurs qui figurent à son choix de textes. Un seul, Stanley PÉAN, s'accuse d'avoir fréquenté assidûment la littérature fantastique, mais cela paraît si peu qu'on a dû le lui pardonner. Quelle déception, en effet, que «Horreur et subversivité en littérature fantastique»! Se peut-il que l'auteur tant admiré de *La plage des songes* (1988), puisse se trahir au point de devenir aussi universitaire, ordinaire? Si les études de 3e cycle ont raison d'une imagination aussi débridée, que doivent-elles accomplir chez des esprits plus faibles? Il ne nous reste qu'à espérer que Péan, une fois docteur ès lettres, enfouira son parchemin comme un poison qui aurait pu lui être mortel et qu'il retrouvera le souffle qui fait de lui un auteur à nul autre pareil.

On l'aura senti, ce qui manque ici, c'est l'originalité, l'esprit d'aventure qui aurait pu ouvrir de nouvelles voies sur le fantastique québécois. Je reconnais aux vieux outils leur utilité, mais quand on a devant soi un champ, à toutes fins pratiques inexploré, ne pourrait-on pas le cultiver avec des instruments faits pour lui? Ce qu'on a dans cet ouvrage, ce sont, par ordre alphabétique d'auteurs, de bons travaux sur Michel BÉLIL, André CARPENTIER, Claudette

CHARBONNEAU-TISSOT, Claude MATHIEU, Daniel SERNINE, Marie José THÉRIAULT et son père, Yves, revus et corrigés avec un soin rare par Aline CANTIN et Jean-Pierre ASSELIN.

Pierre KARCH

Département d'études françaises,
Collège universitaire Glendon,
Université York.

Luc NOPPEN, Hélène JOBIDON et Paul TRÉPANIER, *Québec monumental (1890-1990)*, Québec, Éditions du Septentrion, 1990, 192 p.

Cet album remarquable est un ouvrage de commande à l'occasion du centenaire de l'Ordre des architectes (1890-1990). Les auteurs ont choisi 150 « monuments » conçus par 140 architectes environ, dont on trouvera une courte biographie à la fin du volume de même qu'une importante bibliographie concernant chacun de 143 édifices présentés. Bref et dense, le texte explicatif de chaque œuvre architecturale laisse au lecteur le soin de juger par lui-même. C'est peut-être là la plus grande qualité du livre : les auteurs donnent des clefs pour comprendre et apprécier, mais c'est au lecteur qu'il appartient de s'en servir.

Les 150 « morceaux choisis » sont présentés dans un ordre géographique comprenant six secteurs : Vieux-Québec, Haute-Ville, Basse-Ville, Sillery-Sainte-Foy-Saint-Augustin, Rive-Sud et Secteur nord. En plus d'une carte synthèse de l'agglomération urbaine de Québec, chaque secteur est précédé d'une carte repère où les « monuments » sont localisés et identifiés par un numéro qui renvoie au corps de l'ouvrage et à la note bibliographique appropriée. Ce classement des édifices par localisation géographique a des avantages certains : rapidité de consultation et facilité de visite pour l'amateur ou le touriste qui peut s'organiser un itinéraire correspondant à ses choix personnels.

Par contre, ce mode de présentation a l'inconvénient de mélanger tous les genres d'édifices. C'est ainsi qu'à force de parcourir cet attachant défilé d'images, je me suis mis, sans trop m'en rendre compte, à grouper les édifices par fonction et par ordre quantitatif, ce qui a donné le tableau suivant :

Administration et services publics	31 édifices
Bureaux et commerces	28 édifices
Habitation	25 édifices
Culture, loisirs, tourisme	23 édifices
Pavillons d'enseignement	20 édifices
Édifices religieux	18 édifices

Chose étonnante de prime abord, la catégorie des édifices religieux occupe le dernier rang. C'est que la laïcisation de la société québécoise étant un phénomène majeur de notre siècle, les hôpitaux et les maisons d'enseignement ne font plus partie des édifices religieux. Autre phénomène moins visible : des couvents et des monastères ont été transformés en foyers pour un troisième âge laïque, des églises ou chapelles démolies ou converties en condos